

Rapport moral et d'activité de l'année 2017

Je retiendrai quatre actions majeures :

En premier lieu la mise en place de délégations en province pour relayer l'action de notre association auprès des diocèses sous l'impulsion de Christian SCHAE PELYNCK, notre dévoué secrétaire général dont je ne saurai jamais assez souligner le dévouement. Il s'agit de renforcer l'action de l'association dans les diocèses où l'association est représentée par un ou plusieurs membres.

Une lettre a été envoyée aux Evêques ainsi qu'aux membres habitant dans l'un des 51 diocèses où l'association est présente. Nous avons reçu de nombreuses réponses.

En second lieu, les nombreuses activités développées dans les divers diocèses, au moins sept sorties, envoi de colis de Noël, réception de Noël. La délégation de Lille a manifesté une activité intense en organisant à plusieurs reprises des manifestations réunissant jusqu'à soixante prêtres âgés.

A souligner la générosité de la marquise d'Amodio toujours prête à financer des projets.

En troisième lieu, la recollection du 6 octobre 2017 réunissant 40 participants.

Initialement, L'organisation de cette journée devrait être la suivante :

- Rappel historique sur l'objet social de l'association par monsieur Camille Pascal
- Intervention du Père Jean-Michel Garrigues sur « la place du Successeur de Pierre dans la communauté chrétienne » -
- Intervention du Nonce Apostolique sur « les degrés d'autorité » (hiérarchie des normes)

En raison de l'indisponibilité des conférenciers, les thèmes traités ont été les suivants:

- La place du successeur de Pierre dans l'Œcuménisme, par le père Jérôme Bascoul,
- L'historique sur l'objet social de l'Association, par monsieur Camille Pascal.
- La Curie peut-elle être réformée ? par le Professeur Philippe Levillain

En quatrième lieu, l'étude en vue de la mise sur pied d'un partenariat avec la Société Saint Vincent de Paul avec laquelle notre association a un lien fiscal.

Le président de la Société Saint Vincent de Paul (SSVP), général Lanternier, propose une coopération pour renforcer les actions de l'Association des Chevaliers pontificaux en y associant les adhérents des conseils départementaux de SSVP. L'association est une association recourant aux services de la SSVP pour les reçus fiscaux. Forte de son réseau et

de ses 17000 bénévoles une action commune auprès prêtres âgés pourrait être mise en place. La SSVP propose un soutien financier voire humain pour visiter les prêtres, si nécessaire Un mode d'action d'une grande souplesse sans formalisme excessif devrait être défini ; une expérimentation devrait être conduite avant toute généralisation.

Notre but est de continuer à aller au- devant des prêtres âgés et de démultiplier nos moyens d'action tout en continuant à agir au nom de l'Association.

Le conseil d'administration a donné son accord lors du conseil d'administration du 8 octobre 2017.